A photograph of three women in a tea plantation in Vietnam. They are wearing traditional conical hats and are harvesting tea leaves. The woman in the foreground is smiling and holding a bunch of tea leaves. The background shows more tea bushes and another worker.

Cadre de
programmation-pays de l'ACDI
pour le **VIETNAM**

2004-2009



© ACDI/Rick Collins

**Cadre de
programmation-pays de l'ACDI
pour le VIETNAM
2004-2009**

Agence canadienne de développement international (ACDI)

200, promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone :

(819) 997-5006 1 800 230-6349 (sans frais)

Ligne pour les malentendants et les personnes
ayant des difficultés d'élocution :

(819) 953-5023 1 800 331-5018 (sans frais)

Télécopieur : (819) 953-6088

Site Web : www.acdi.gc.ca

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Décembre 2004

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2004

N° de catalogue CD4-20/2004F-PDF

ISBN 0-662-78846-X

Photo de la page couverture : © Rick Collins

Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
POURQUOI LE VIETNAM ?	6
CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT	7
La situation	7
La recherche de compétitivité	7
Les coûts et avantages sur les plans social et environnemental	8
La responsabilité du gouvernement	8
L'équité	9
CE QUE FAIT L'ACDI	11
La gouvernance	11
L'agriculture et le développement rural	11
L'éducation de base	13
Les thèmes transversaux	13
L'harmonisation des activités	14
CONCLUSION	16



© ACDI/Rick Collins

INTRODUCTION

Considéré comme le prochain tigre de l'Asie, le Vietnam est aujourd'hui l'un des pays les plus dynamiques et les plus influents en Asie du Sud-Est. Le gouvernement vietnamien a entrepris une série de réformes économiques majeures à la fin des années 1980 qui, du fait de la solide tradition d'entrepreneuriat de la population, est en train de transformer l'économie planifiée en une économie de marché. Malgré cette croissance impressionnante, le Vietnam demeure toutefois un pays à faible revenu où sont laissés pour compte certains groupes et certaines régions.

En mai 2002, le gouvernement du Vietnam a rendu publique sa Stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté (SGCRP) qu'appuie la communauté des donateurs

internationaux, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le Cadre de programmation-pays de l'ACDI pour 2004-2009 est conforme au plan vietnamien de réduction de la pauvreté et aux initiatives bien établies d'harmonisation et de coordination entre donateurs qui sont mises en œuvre par cette communauté.

Le but principal de l'ACDI est de réduire le pourcentage de ménages qui vivent dans la pauvreté et la faim. Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser une croissance économique équitable grâce à des réformes qui favorisent une gouvernance transparente et responsable;

- améliorer les moyens de subsistance des populations rurales en soutenant l'agriculture et le développement rural;
- accroître l'accès à une éducation de base de qualité, surtout pour les pauvres vivant en milieu rural, ainsi que pour les garçons et les filles défavorisés.

L'égalité entre les sexes et l'environnement durable sont des éléments importants qui sont intégrés à toutes les activités de l'ACDI au Vietnam.



©ACDI/Rick Collins



APERÇU : LE PROGRAMME BILATÉRAL DE L'ACDI

Objectifs	Résultats escomptés
Favoriser une croissance économique plus équitable et une gouvernance plus transparente et plus responsable.	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité accrue aux niveaux national et infranational du gouvernement du Vietnam à mettre en œuvre des réformes qui favorisent la croissance économique et l'intégration économique équitables. • Capacité renforcée de certaines institutions des secteurs judiciaire, juridique et financier à assurer une gouvernance responsable et transparente favorisant une transition économique équitable.
Améliorer les moyens de subsistance des populations rurales en soutenant l'agriculture et le développement rural.	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité nationale accrue à respecter les normes internationales en matière de qualité des aliments, à développer les marchés intérieurs et à obtenir l'accès aux marchés internationaux. • Viabilité commerciale accrue des petites et moyennes entreprises dans les régions rurales et meilleur environnement pour ces entreprises. • Moyens de subsistance améliorés des populations rurales vivant dans certaines régions du Centre-Nord et du delta du Mékong.
Accroître l'accès à une éducation de base de qualité pour les pauvres vivant en milieu rural, ainsi que pour les filles et les garçons défavorisés.	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité accrue du ministère de l'Éducation et des ministères provinciaux à planifier et à mettre en œuvre les initiatives liées à l'Éducation pour tous.

Thèmes transversaux : égalité entre les sexes et environnement durable

POURQUOI LE VIETNAM ?

La pauvreté persistante au Vietnam et la volonté du gouvernement de ce pays d'opérer des réformes ouvrent la voie à des progrès vers la réduction de la pauvreté et le développement durable. En outre, il est dans l'intérêt du Canada de cultiver sa relation avec le Vietnam par la coopération au développement, qui est mutuellement avantageuse à long terme. Depuis 1990, année où le Canada a relancé la coopération bilatérale avec le Vietnam, on constate un intérêt accru de la part du secteur privé, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des universités et des collèges canadiens, qui sont tous présents au Vietnam. Les échanges auxquels ont participé des jeunes et des spécialistes techniques canadiens ont également permis d'établir de solides liens entre les deux pays.

Quelque 250 000 personnes d'origine vietnamienne vivent au Canada. Le commerce bilatéral s'est accru régulièrement à un rythme moyen de 27 % par an depuis les années 1990. En 2002, la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays se chiffrait à 354 millions de dollars. Enfin, la coopération au développement avec le Vietnam s'inscrit dans le droit fil de la politique étrangère du Canada. Elle favorise la transformation de la gouvernance et de l'économie du Vietnam, contribuant ainsi à assurer la croissance, la prospérité et la stabilité dans la région de l'Asie-Pacifique.

APERÇU : LE VIETNAM

Capitale : Hanoi
Gouvernement : république socialiste
Superficie : 329,560 km²
Population : 82,7 millions
Croissance démographique : 1,3 %
Religions : bouddhisme, Hoa Hao, Cao Dai, christianisme, croyance indigène, islam
Espérance de vie : 70,4 ans
Taux de mortalité infantile : 29,9 pour 1 000
Taux d'alphabétisation : 90,3 %
PIB : 35,1 milliards \$US
Taux de croissance du PIB (2004) : 7,5 % (est.)
PIB par habitant : 436 \$US
Taux d'inflation : 3,1 %
Dette extérieure : 14,7 milliards \$US

Sources : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2004;
US Central Intelligence Agency, World Factbook 2004;
Banque mondiale, Vietnam Development Report, 2004.



CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT

La situation

Au cours d'une décennie exceptionnelle, les années 1990, le Vietnam a fait d'énormes progrès sur le plan économique. Le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté a diminué pour passer de 75 % en 1990 à 29 % en 2002. Le revenu par habitant a grimpé, passant de 115 \$US en 1990 à 436 \$US en 2003. La redistribution des terres qui a suivi la décollectivisation à la fin des années 1980 a entraîné une augmentation des revenus agricoles et transformé le Vietnam en l'un des plus grands exportateurs de riz au monde. En 1987, le Vietnam a promulgué sa première loi sur les investissements étrangers, ouvrant ainsi son marché au monde.

Malgré les progrès accomplis, des poches de pauvreté persistent, plus particulièrement chez les minorités ethniques et dans les régions rurales éloignées. L'objectif du gouvernement est de favoriser une croissance équitable et de réduire la pauvreté, ce qui est également le thème central du programme d'aide de l'ACDI.

La recherche de compétitivité

Dans le contexte de l'essor économique qu'a connu l'Asie du Sud-Est dans les années 1990, les réformes économiques du Vietnam — la reconnaissance officielle du secteur privé dans la Constitution de 1992, l'abolition du contrôle des prix par l'État et l'introduction de mesures de stabilisation économique — ont jeté les assises d'une croissance durable. Le gouvernement n'avait créé, à cette époque, que quelques programmes de réduction de la pauvreté. Cependant, la croissance du secteur agricole a fait grimper les revenus ruraux grâce à une impressionnante hausse de la productivité et à la diversification vers des activités de transformation et des activités de l'industrie légère.

L'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'ici décembre 2005 est l'objectif premier du plan économique actuel du Vietnam, qui vise entre autres à élargir le commerce international, à attirer les investissements étrangers et à accroître la compétitivité commerciale. Certains obstacles ont été supprimés, mais l'État joue toujours un rôle clé dans l'économie. Le pays s'est relevé de la baisse d'activité de 1997 grâce à la hausse des exportations et aux investissements nationaux dans plusieurs secteurs clés dont l'industrie, la construction, les services, l'agriculture, la foresterie et les pêches. L'économie devrait progresser de 7,5 % en 2004. Selon des observateurs, le Vietnam devrait maintenir plus ou moins ce rythme pendant plusieurs années encore. Son économie est en santé, les exportations comptant pour au moins 50 % du PIB et les investissements directs étrangers étant supérieurs à l'aide publique au développement.



© ACIDI/Rick Collins

Les coûts et avantages sur les plans social et environnemental

Pendant les années 1990, les taux d'inscription au primaire ont augmenté pour passer de 80 % en 1990 à près de 94 % en 2000. Toutefois, de nombreux enfants, dont des enfants de minorités ethniques, n'ont pas accès à l'éducation, tandis que pour d'autres, l'accès à un enseignement de qualité demeure un problème. Au cours de cette décennie, des progrès ont été réalisés en santé : l'espérance de vie est passée de 64 ans à 70 ans; la mortalité infantile a chuté, passant de 40 décès à 29 décès pour 1 000 naissances vivantes; le nombre de décès chez les enfants de moins de cinq ans est passé de 54 à 38 pour 1 000 enfants.

Malgré la croissance économique, nombre de Vietnamiens vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté et risquent constamment de retomber dans la pauvreté. Environ 90 % des pauvres vivent

en milieu rural — les plus démunis vivent dans les régions éloignées et montagneuses — et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Ils sont particulièrement vulnérables aux bouleversements économiques que causent les catastrophes naturelles, la maladie, les variations climatiques et la dégradation de l'environnement. Tout comme les pauvres en milieu urbain, les ruraux n'ont pas accès aux ressources et au crédit dont ils auraient besoin pour se sortir de la pauvreté.

Le milieu naturel s'est détérioré rapidement depuis 1992; les habitats naturels, les récifs coralliens et les mangroves en souffrent. En outre, les efforts déployés pour accroître la compétitivité dans le secteur industriel n'ont pas été accompagnés d'investissements dans les méthodes de production propre et de lutte contre la pollution. Le Vietnam dispose d'un solide cadre juridique pour la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Toutefois, 1 % seulement du budget est consacré à ce poste.

La responsabilité du gouvernement

Le Vietnam est un pays à régime unipartite doté d'un système de gouvernance hautement centralisé. Mais depuis toujours, il y a place aux initiatives individuelles et communautaires locales, comme la production agricole privée ou les marchés libres, initiatives qui ont suscité les réformes au niveau national. Les récentes réformes qui visent à accroître la responsabilité du gouvernement, à améliorer les cadres juridique et réglementaire de l'économie et à lutter contre la corruption ont eu pour effet d'accroître la transparence du gouvernement ainsi que la participation publique à la gouvernance. Le programme de décentralisation actuel a renforcé ces tendances au niveau local.

Parallèlement, l'Assemblée nationale exerce plus d'autorité et exige que le pouvoir exécutif soit plus responsable. On a observé une augmentation du nombre de candidats tiers qui ont fait campagne lors des élections nationales de 2002. Les ONG sont par ailleurs plus indépendantes et plus influentes et participent désormais officiellement aux réunions entre le gouvernement et les donateurs.

L'équité

Il existe d'importantes disparités au sein de la société vietnamienne — entre les ménages urbains et les ménages ruraux, entre les minorités ethniques et la majorité kinh, entre les hommes et les femmes, et entre les régions pauvres et les régions plus nanties du pays. Ce fossé préoccupe le gouvernement qui s'attaque aux problèmes des minorités au moyen de programmes d'aide sociale ciblés.

En outre, les obligations internationales, dont celles qui touchent l'accèsion à l'OMC, pourraient étayer ces efforts en suscitant un respect accru de la primauté du droit, ainsi qu'un élan vers la création des institutions voulues. Cependant, le gouvernement accorde une très grande importance à la stabilité et à la sécurité qu'il entend préserver malgré la transformation sociale et économique rapide du pays.

De façon générale, on a observé des améliorations au regard des droits de la personne au cours des dix dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire. Aujourd'hui, les donateurs peuvent discuter avec leurs homologues vietnamiens de divers sujets qui, encore récemment, n'auraient pu être débattus.

Le Vietnam présente un bon dossier en matière d'égalité entre les sexes. Il y a autant de filles que

de garçons qui fréquentent les écoles primaires et secondaires, et les femmes occupent aujourd'hui 27,3 % des sièges à l'Assemblée nationale. Néanmoins, il existe toujours un écart entre les sexes, surtout pour ce qui est de la capacité d'avoir accès aux débouchés et d'en tirer profit. En milieu rural, les femmes ont tendance à s'occuper de la terre alors que les hommes cherchent des emplois non agricoles. Dans de nombreux cas, cependant, le droit d'utilisation des terres est réservé exclusivement aux hommes, ce qui limite l'accès des femmes au crédit, aux outils et aux services de vulgarisation. En milieu urbain, les femmes sont surtout concentrées dans les entreprises d'État et le secteur informel, où les salaires sont minces et la sécurité d'emploi précaire.



© ACDI/Rick Collins



© ACDI/Rick Collins

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉTABLIE PAR LE VIETNAM

Le Vietnam est reconnu, au niveau international, comme l'un des rares pays qui a réussi à élaborer une stratégie de développement à long terme de qualité, sous la forme d'une Stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté (SGCRP). Dans cette stratégie, on fait valoir que la croissance économique est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté, et on accorde beaucoup d'importance à la satisfaction des besoins des groupes vulnérables, dont les minorités ethniques. On y souligne aussi la nécessité d'une réforme du système juridique et de l'administration publique pour accroître le professionnalisme, les capacités et la responsabilisation de la fonction publique. On y défend la primauté du droit et on exhorte à mettre fin à la corruption et au gaspillage. On appelle une mise en œuvre plus dynamique du programme de décentralisation ainsi qu'une plus grande participation du public à la gouvernance.

La SGCRP présente une série d'objectifs propres au Vietnam (les Objectifs de développement du Vietnam) qui s'inspirent des Objectifs de développement du millénaire. Des cibles ont été établies pour la réduction du nombre de ménages qui vivent dans la pauvreté et la faim. Les priorités sont les suivantes :

- Agriculture et développement rural
- Santé
- Formation et éducation
- Transport
- Sciences et technologie
- Protection de l'environnement

En élaborant cette stratégie, le gouvernement du Vietnam a fermement pris en charge son processus de développement et a activement consulté le peuple vietnamien quant à son élaboration. Un secrétariat permanent a été créé et chargé de surveiller et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie. De nombreux ateliers ont été organisés pour parfaire le document et pour veiller à ce que la stratégie soit appliquée de manière à bénéficier aux pauvres et à réduire les inégalités. Le gouvernement a invité les donateurs à participer à l'élaboration et à l'application de la stratégie, et nombre de donateurs ont aligné leurs propres stratégies d'aide-pays sur celle du Vietnam.

CE QUE FAIT L'ACDI

L'aide canadienne au Vietnam, tous mécanismes confondus, pour la période 1990 à 2003, totalise environ 218 millions de dollars. Au début, le programme visait la consolidation des relations entre les deux pays. Nombre de partenariats ont été créés entre des universités et d'autres institutions ainsi qu'au sein du secteur privé, surtout après la mission d'Équipe Canada en 1994. Parmi les initiatives majeures que l'ACDI a appuyées à la fin des années 1990, mentionnons la réduction de la pauvreté en milieu rural, la réforme juridique, la gestion de l'environnement, le développement des petites et moyennes entreprises, la formation agricole et industrielle, l'éducation de base et l'égalité entre les sexes. Bien que modeste donateur, le Canada a été en mesure d'influer sur le dialogue au chapitre des politiques grâce à ses relations bilatérales et à sa participation au Groupe des donateurs d'optique commune (un groupe de dix donateurs bilatéraux qui coopèrent dans le cadre des politiques et de la programmation en matière d'aide). Entre autres enjeux majeurs qu'a pu promouvoir le Canada, citons la gouvernance moderne, la réforme juridique, l'égalité entre les sexes et l'environnement durable.

La gouvernance

Le soutien de l'ACDI au programme de gouvernance aidera le Vietnam à réaliser sa transition économique (réduire la pauvreté, protéger son économie et atteindre son objectif d'accession à l'OMC) et à assurer une gouvernance plus transparente et responsable. Trois grands aspects de la gouvernance, à savoir les réformes du système juridique, du secteur financier et de l'administration publique, appuient la transition et occupent une place de premier plan dans la SGCRP.

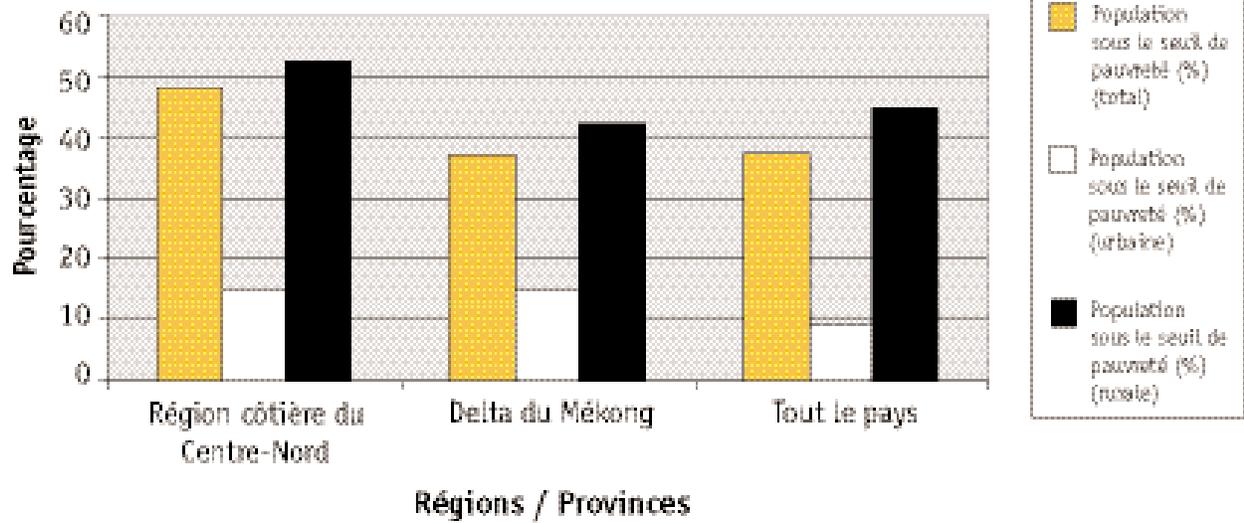
Dans le contexte de ce cadre de programmation-pays, l'ACDI élaborera des programmes dans ces secteurs en participant aux initiatives de réformes de politiques plus vastes menées par de multiples donateurs, lesquelles renforcent la tendance observée au Vietnam, à savoir de solides partenariats entre le gouvernement et les donateurs, et une excellente collaboration entre les donateurs. De plus, l'ACDI trouvera des projets distincts et complémentaires pour le renforcement des capacités des institutions, projets qui miseront sur les compétences canadiennes en matière de réforme juridique et de réforme du secteur financier, dont l'activité bancaire.

L'ACDI appuiera également le programme de décentralisation au moyen d'initiatives portant sur la gouvernance, l'agriculture et le développement rural.

L'agriculture et le développement rural

L'ACDI renforcera la capacité du pays de respecter les normes internationales sur la qualité des aliments, de développer des marchés intérieurs performants, et d'obtenir un meilleur accès aux marchés internationaux. Entre autres, on mettra sur les résultats du programme de réduction de la pauvreté rurale (PRPR), qui est axé sur les régions du delta du Mékong (où l'on observe une augmentation rapide de l'inégalité du revenu) et du Centre-Nord (qui affiche les taux de pauvreté les plus élevés et une vaste population ethnique diversifiée). Dans ce secteur, le PRPR porte sur l'infrastructure à petite échelle, les services sociaux et l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales.

Niveaux de pauvreté en 2000





© ACIDI/Rick Collins

L'éducation de base

Le développement des ressources humaines est essentiel pour jeter les bases d'une économie de marché performante et intégrée à l'échelle mondiale. Le plan d'action national d'Éducation pour tous du gouvernement a obtenu le soutien de plusieurs donateurs, dont l'ACDI, pour un programme d'enseignement primaire destiné aux enfants défavorisés. L'ACDI a créé un fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'éducation de base, que gère la Banque mondiale, afin d'accroître la capacité du ministère de l'Éducation et de la Formation de planifier et de gérer des initiatives en matière d'éducation. La portée du fonds sera élargie pour inclure les provinces, et l'Agence cherchera d'autres occasions d'apporter un soutien de programme à l'éducation de base.

Les thèmes transversaux

L'ACDI continuera de promouvoir la pleine intégration des questions d'égalité entre les sexes, non seulement dans sa propre programmation, mais aussi dans la mise en œuvre de la SGRCP, dans le cadre des initiatives du Groupe des donateurs d'optique commune et du dialogue entre le gouvernement et les donateurs à l'intérieur du Groupe consultatif. L'Agence continuera également de tenir compte des questions d'environnement durable dans tous ses programmes et d'appuyer des initiatives précises qui viseront, entre autres, à améliorer la gestion de l'environnement, à renforcer les petites infrastructures dans le cadre des projets en agriculture et en développement rural, et à atténuer les effets des catastrophes naturelles sur les populations pauvres.

L'harmonisation des activités

S'inspirant de l'énoncé de politique sur l'efficacité de l'aide de l'ACDI, le programme du Vietnam mettra sur les points forts que présente un processus de développement qui est pris en charge localement et qui bénéficie d'un niveau élevé de coordination et d'harmonisation entre les donateurs. L'ACDI appuiera les initiatives de grande envergure des multidonateurs, qui appellent une mise en commun des fonds dans des domaines comme l'éducation de base et cherchera à harmoniser les mesures de rendement des programmes avec celles d'autres donateurs. Elle continuera aussi de compter sur de plus petits projets complémentaires.

L'ACDI coordonnera aussi ses différents mécanismes d'aide au Vietnam, y compris son soutien aux organisations non gouvernementales canadiennes qui travaillent avec des groupes vietnamiens, ainsi que son appui aux organisations multilatérales. Cette coordination favorisera le partage des connaissances et de l'information, l'échange de données sur les pratiques éprouvées, de même que des initiatives conjointes comme des activités de conception et de mise en œuvre de programmes.



© CIDA/Nancy Durrell McKenna



LE VIETNAM : UN MODÈLE DE COORDINATION DES DONATEURS

La coordination entre donateurs est bien établie au Vietnam. Elle remonte à 1998, année durant laquelle on a mis sur pied 25 groupes de travail sectoriels formés de représentants du gouvernement, de donateurs et d'ONG. Ces groupes avaient pour tâche d'examiner la façon dont le gouvernement pourrait atteindre ses objectifs, le rôle que les donateurs et d'autres intervenants pourraient jouer, et la façon dont les progrès pourraient être mesurés. Leurs recommandations ont été prises en compte dans l'élaboration de la SGCRP, et elles continuent d'influer largement sur les progrès du Vietnam en matière de développement.

Les activités entreprises de même que les partenariats établis durant ce processus ont donné lieu à la création d'un cadre institutionnel pour la coordination entre donateurs et ont fait du Vietnam un terrain d'essai pour les nouvelles approches de programmation et de partenariat. L'harmonisation entre les donateurs, de même qu'entre ces derniers et le gouvernement du Vietnam, se fait tant au niveau politique qu'opérationnel. Les réunions semestrielles du Groupe consultatif formé du gouvernement et des donateurs sont alimentées par les analyses et les recommandations des groupes de travail et aident les partenaires à définir une position commune. En tant que membre du Groupe des donateurs d'optique commune, l'ACDI appuie l'harmonisation et la coordination des opérations comme priorité dans le cadre de la SGCRP. Elle a soutenu le développement des capacités du gouvernement vietnamien dans des domaines comme la gestion et la prestation de l'aide, la gestion des finances publiques et l'approvisionnement, et l'application de nouvelles approches en matière d'aide qui déterminent une programmation et une budgétisation conjointes.

CONCLUSION

Les plans et les priorités du Vietnam sont bien définis, et la communauté des donateurs est prête à les appuyer. Le plus grand défi auquel le pays est actuellement confronté consiste à assurer une répartition juste et équitable des avantages de la croissance économique. Tel qu'il est mentionné dans la SGRP, pour garantir une croissance économique continue et la réduction de la pauvreté, il faudra pouvoir compter sur un plan de développement et des investissements publics qui bénéficient aux pauvres. L'évolution de l'harmonisation entre donateurs au Vietnam et la solide prise en charge du processus de développement et des programmes de réforme par le gouvernement vietnamien ont jeté les bases de la réussite. L'ACDI y participe en alignant son approche de programmation sur les buts et les objectifs de la SGRP du Vietnam et en misant sur un programme de coopération au développement avec le Vietnam qui dure depuis plus d'une décennie.



© ACDI/Rick Collins